

Dire que le Canada est un pays du Pacifique n'est pas seulement affirmer un fait géographique. C'est affirmer un intérêt commun. C'est déclarer un avenir. C'est s'engager dans un plan d'action. C'est affirmer nos avantages uniques, des avantages qui découlent de notre imposant commerce, de nos liens humains, de notre expérience du maintien de la paix, de notre statut à titre de prestataires de l'un des meilleurs programmes d'aide de la région et de notre réputation en tant que partenaire stable, fiable et important, même si nous ne sommes pas une superpuissance.

Les communautés de pays, tout comme les communautés d'individus, sont plus que la somme de leurs parties. Elles traduisent des valeurs communes. Elles se comportent d'une certaine façon. Elles dialoguent. Elles recherchent des avantages mutuels et évitent le profit unilatéral. Ce faisant, elles créent un tissu organique de paix et de prospérité qui peut résister à la pression et donc, subsister.

Pendant des décennies, le Canada s'est soucié de bâtir une communauté des pays de l'Atlantique. Cette communauté a été créée. Elle nous a bien servis. Et sa valeur persistera à l'avenir. Le moment est venu de donner corps et vigueur à une nouvelle communauté, à une communauté du Pacifique. Pacifique non seulement sur le plan géographique, mais aussi sur celui des pratiques. Une communauté qui est dans l'intérêt du Canada, tant au niveau du maintien de la paix que de la prospérité.

Voilà une tâche cruciale pour l'avenir de la politique étrangère de notre pays. Avec l'aide de tous les Canadiens, nous avons l'intention de la poursuivre avec vigueur et imagination.